LYCEE PRO
Des promesses, toujours des promesses

Des conditions de travail toujours dégradées pour les enseignants et les élèves

Les collègues vivent la surcharge de travail avec des **classes, parfois à plus de 32 élèves** et/ou des classes particulièrement difficiles. Pour lutter contre cela il y a parfois du **chantage au dédoublement** fait aux collègues avec une perte de volume horaire, deux heures de Lettres Histoire Géographie au lieu de 3 pour les élèves de certaines filières au lycée des Canuts. **On prend sur des moyens dus aux élèves pour pouvoir travailler dans des conditions à peu près acceptables**.

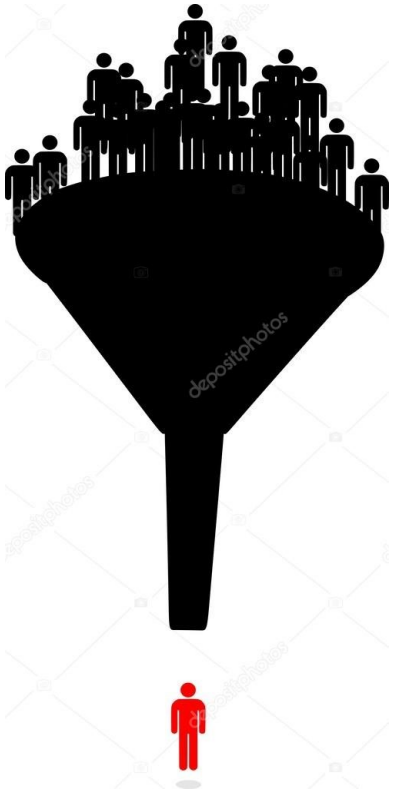

Cette situation est clairement la conséquence de la réforme de la voie professionnelle qui poursuit un objectif budgétaire. Le bilan est lourd : ce sont **1000 postes supprimés après 3 ans de mise en œuvre de la réforme**. Alors que les postes non-pourvus cette rentrée étaient encore légion, beaucoup de non-titulaires ont été « remerciés ». La **précarisation s'accroit**. La CGT revendique la titularisation des contractuel-les. Les postes en services partagés se multiplient dégradant toujours plus les conditions de travail.

Famille des métiers Rien ne va plus !

La dernière vague de mise en place des familles de métiers provoque aussi un fort mécontentement tant elles désorganisent les établissements. Ce choix de **retarder d'un an la spécialisation à un métier est irresponsable** et ne permettra pas une meilleure insertion.
L'organisation en famille des métiers montre toute sa complexité aujourd'hui: Comment se fera l'orientation, en fait la sélection pour le ministère, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, quand sur une même famille de métiers, une spécialité en première est plébiscitée par les élèves ? Il en va ainsi des filières SEN par rapport à MELEC, Pâtisserie par rapport à Boucherie....**Là encore, le tri social organisé fait son œuvre.**

La santé, du flou à l'heure de la pandémie !

Si la CGT est d'accord pour tout faire pour garder les classes ouvertes, cela ne peut se faire au détriment des équipes. Manque d'information, mode déclaratoire peu fiable, manque de personnel, cette cinquième vague montre les défauts d'anticipation comme on peut le voir dans le 1er degré et le périscolaire. N'hésitez pas à remplir le Registre Santé Sécurité au Travail, faîtes convoquer des CHS. **Ce n'est pas la nouvelle prime de 15 euros pour la prise en charge mutuelle qui doit nous faire oublier le manque de considération pour notre santé au travail!**

Mobilisons nous pour les salaires!

Si de nombreux collègues s'étaient vus promettre que la **prime REP** serait maintenue par le biais d'Indemnités pour Missions Particulières, il n'y a à ce sujet encore **aucune annonce officielle**. Nous nous trouvons encore une fois en face d'un enfumage.

Que dire également du fait que cette prime soit réservée aux collègues qui étaient déjà affectés dans ces établissements, rien encore une fois pour les nouveaux arrivants sur ces établissements reconnus comme difficiles! Pendant ce temps-là, **Blanquer a rendu 650 millions d'euros depuis 2018 et supprimé 2000 postes dans le second degré**.

Sécurité oui mais!

La région Auvergne Rhône Alpes a dépensé des **millions d'euros pour déployer des portiques de sécurité** alors que de nombreux autres besoins se font sentir : manque de personnels, locaux vétustes voire insécures… Cela est à mettre en lien avec l'abandon des EMAS dans notre académie, où le rectorat préfère engager des profils plus « musclés» bien loin de la prévention ou d'une éventuelle médiation. La région Rhône Alpes, notre collectivité territoriale de tutelle a des priorités bien précises et bien en **décalage avec les réels besoins des personnels et des agents** : moins pour recruter des agents pourtant épuisés, davantage pour les portiques et pour faire accrocher dans toutes les salles de classes la Marseillaise, bien loin de notre liberté pédagogique et preuve de la confiance que l'on nous porte.

Exigeons un plan d'urgence pour la voie pro !

- abrogation de la réforme, suppression des dispositifs (chef-d'œuvre, co-intervention et famille de métiers) et restitution des heures disciplinaires ;
- réduction des effectifs : 20 élèves par classe en Bac pro et 12 en CAP ; des moyens pour dédoubler ;
- utilisation des heures d'AP pour l'enseignement disciplinaire ;
- recrutement massif d'enseignant·es, de personnels de santé et sociaux, d'AED et d'AESH…
- titularisation immédiate de tou·tes les contractuel·les sans conditions de concours ni de nationalité ;
- réintégration des lycées dans une carte élargie de l'Éducation Prioritaire ;
- revalorisation salariale immédiate de 400 €, hausse de la valeur du point d'indice et des grilles indiciaires ;

Syndiquez-vous!
CGT Educ'Action Rhône
04 78 62 63 60
contact69@cgteduc.fr